



MAIRIE DE CAMBOUNÈS 81260

05.63.50.51.54

mairie.cambounes@orange.fr

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le 12 mars 2024 à 19 heures 00 en session ordinaire.

Ordre du jour

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Délibérations :

- Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion 2023.
- Affectation des résultats.
- Subventions 2024.
- Prime pouvoir d'achat.

- Questions diverses.

Fait CAMBOUNÈS, le 05 mars 2024

L'adjoint au Maire

